

Les francophones quasi absents des cabinets fédéraux

Les principaux acteurs de l'échec de Meech gravitent presque tous autour du gouvernement Chrétien

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Presque un an après l'arrivée au pouvoir de Jean Chrétien, les francophones sont une denrée aussi rare dans le cercle restreint des conseillers ministériels seniors du gouvernement libéral que les Québécois sur ses banquettes.

À l'extérieur du bureau du premier ministre lui-même, il n'y a actuellement à peu près pas de francophones, Québécois ou autres, qui se soient établis dans les hautes sphères politiques du gouvernement, indique un examen des entourage recrutés par les ministres du cabinet Chrétien.

Mais si un tel relevé ne permet pas de déceler une masse critique francophone influente dans les coulisses ministérielles du gouvernement actuel, d'autres recrutés d'un autre ordre sautent aux yeux.

Un an après l'élection des libéraux de Jean Chrétien, les principaux acteurs de l'échec du lac Meech gravitent tous, ou presque, autour du gouvernement. De l'équipe disparate qui est associée au naufrage de l'accord, il ne manque vraiment à Ottawa que Clyde Wells.

À l'ex-néo-démocrate manitobain Elijah Harper, élu le 25 octobre dernier sous la bannière libérale, s'est en effet jointe récemment au Sénat l'ancien chef libéral du Manitoba, Sharon Carstairs. Et Deborah Coyne, l'ancienne conseillère du premier ministre terre-neuvien Clyde Wells, a un poste au bureau de recherche du gouvernement libéral.

Exception faite du très éphémère gouvernement de Joe Clark à la fin des années soixante-dix, le Québec, depuis l'après-guerre, n'a jamais été aussi peu représenté sur les banquettes du pouvoir à Ottawa qu'actuellement.

Au cours de sa première année, le gouvernement Chrétien a également été

accusé à plusieurs reprises de manquer de sensibilité aux réalités québécoises, en particulier en décidant de fermer le collège militaire royal de Saint-Jean et en refusant de dédommager Québec pour ses dépenses référendaires.

Cette sous-représentation et ces reproches n'ont pas incité le gouvernement à se doter d'antennes politiques d'un autre ordre en provenance du Québec.

À une poignée d'exceptions près, la plupart des ministres-clé du gouvernement ne disposent d'aucun conseiller politique francophone de haut niveau. Parmi eux, on retrouve Herb Gray le leader parlementaire du gouvernement, Lloyd Axworthy qui pilote la réforme des programmes sociaux, David Collette à la Défense Nationale, Allan Rock à la Justice et Sheila Copps, la vice-première ministre.

Dans plusieurs autres cas, il faut chercher dans les rangs moins élevés et souvent peu influents des attachés de

presse ou des adjoints législatifs pour dénicher la seule présence francophone dans un entourage ministériel.

Ailleurs encore, les francophones en place ont des responsabilités très pointues, qui se limitent au Québec et qui ne débordent pas toujours sur les grandes orientations de leur ministère. Au total, les sous-ministres de langue française — on en compte sept actuellement — sont finalement plus nombreux que les conseillers politiques francophones de haut niveau.

Diane Marleau à la Santé, Art Eggleton aux Infrastructures, s'en remettent ainsi à des francophones seulement pour leurs relations de presse. Aux Transports, Doug Young s'est adjoint, comme conseiller pour le Québec, Guy Chartrand, ancien candidat libéral dans Longueuil et ancien président du groupe Transports 2000. Et le ministre aux Affaires autochtones Ron Irwin a recruté Jean-Yves Assiniwi, un autochtone québécois francophone, comme conseiller spécial.

Parmi les ministres du Québec, le portrait est plus francophone et plutôt flou. Aux Affaires intergouvernementales, Marcel Massé est celui qui s'est le plus entouré de francophones mais il est sans chef de cabinet depuis le mois d'août. Son collègue au Patrimoine, Michel Dupuy, vient tout juste de recruter Michel Décaray, candidat libéral défait contre Jean Campeau lors des récentes élections québécoises pour piloter son cabinet.

André Ouellet, aux Affaires étrangères, et Paul Martin, aux Finances, ont chacun un francophone à la tête de leurs cabinets, mais dans le cas de ce dernier, le chef de cabinet Benoit Labonté gère à Montréal le Bureau fédéral de développement régional au Québec et n'a officiellement rien à voir avec les Finances.

Deux autres chefs de cabinet francophones du gouvernement Chrétien sont en poste chez le ministre au commerce international Roy McLaren et chez celui de l'Immigration Sergio Marchi.

« Manning rêve », dit Chrétien ; « Fantôme », ajoute Bouchard

MANON CORNELIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

« Fantôme », de dire, agacé, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard. « Du rêve », de commenter, amusé, le premier ministre Jean Chrétien.

L'idée que le Parti réformiste puisse supplanter le Bloc québécois au titre d'opposition officielle advenant une égalité des sièges n'a pas été prise au sérieux hier à Ottawa.

Le chef réformiste Preston Manning a relancé ce débat ce week-end lors du congrès que son parti tenait dans la capitale fédérale.

Hier, il a de nouveau répliqué à haute voix sur cette question. Il a reconnu que la meilleure façon de décrocher le titre d'opposition officielle serait de remporter plusieurs élections partielles et d'obtenir plus de sièges que le Bloc.

Mais advenant une égalité, il pense que le président de la Chambre serait obligé de prendre en considération l'agacement de la population face au BQ. Il pense aussi qu'une motion pourrait être soumise au vote des députés.

Finalement, selon le dernier scénario de M. Manning, le Bloc devra abandonner son titre d'opposition officielle s'il appuie une résolution de l'Assemblée nationale portant sur la souveraineté du Québec. À son avis, ce geste « anticostitucional » soulèverait la colère de la population et exigerait une réponse des parlementaires fédéraux.

M. Chrétien n'a pu retenir son sourire quand il a été invité à commenter les hypothèses du chef réformiste. « M. Manning fait toutes sortes de rêves. Il rêve présentement de remplacer M. Bouchard. Il a même rêvé de me remplacer. Alors on va le laisser rêver. Pour nous, c'est une question hypothétique », a-t-il répondu.

« À ce moment-ci, il manque un siège à M. Manning. C'est la démocratie », a-t-il conclu.

Le chef bloquiste Lucien Bouchard a refusé de discuter des scénarios échafaudés par M. Manning.

« Nous avons un siège de plus que le Reform Party. C'est la situation actuelle, c'est ce que M. Manning doit accepter. C'est la réalité », a-t-il déclaré.



Marcelle Pellerin et Henriette Jolicoeur-Vanier contestent devant les tribunaux l'élection du libéral Robert Thérien dans Bertrand. On les voit ici en compagnie de la candidate défaite Monique Simard, et du ministre Guy Chevrette.

Bertrand : le PQ fait appel aux tribunaux

MARIO FONTAINE

Le libéral Robert Thérien a été élu dans Bertrand grâce à des manoeuvres électorales frauduleuses de sa part, de celle de certains de ses organisateurs et d'au moins 740 électeurs, a prétendu hier le Parti québécois, qui a décidé de contester officiellement son élection.

Une requête en contestation a du reste été déposée hier devant la Cour du Québec par deux militantes péquistes, Marcelle Pellerin et Henriette Jolicoeur-Vanier. Une procédure rarement utilisée, et qui pourrait prendre plusieurs mois avant d'aboutir pour peu que le Parti libéral mette son artillerie lourde au service de M. Thérien.

Celui-ci a d'ailleurs l'intention de tout mettre en oeuvre pour conserver son siège. M. Thérien affirme que rien d'illégal n'a été fait dans Bertrand et explique la contestation péquiste par le refus de son adversaire, Monique Simard, d'accepter sa défaite par une marge de 146 voix.

Au PQ, en revanche, on se dit en mesure de prouver que le scrutin doit être annulé parce qu'irrégulier et frauduleux. D'une part, allègue-t-on, Robert Thérien a voté le 12 septembre dans Bertrand sans y avoir droit, puisqu'il réside à Sainte-Anne-Plaines, dans le comté voisin. Une dizaine de membres de sa famille seraient dans le même cas.

Une de ses organisatrices, Lucy De Leeuw, a par ailleurs incité les villégiateurs à voter « là où votre choix fera la différence », en l'occurrence dans Bertrand. Même appel de la part d'un militant de Val Morin, Léonard Martin. Or la loi électorale est claire, rappellent les péquistes, l'électeur vote où se trouve son domicile principal sauf pour certains

travailleurs, les étudiants, les malades et les prisonniers.

Des appels qui ont été entendus, selon le Parti québécois, qui affirme qu'au moins 740 villégiateurs ont voté dans Bertrand alors qu'ils résident de façon permanente dans des villes comme Westmount, Mont-Royal et Hampstead, où un vote de plus ou de moins pour le Parti libéral ne changeait rien aux victoires certaines du PLQ.

Il y a eu une stratégie libérale concertée à cet effet, affirme Monique Simard. Bertrand est un nouveau comté formé à partir des circonscriptions de Rousseau, Prévost et Labelle, au coeur des Laurentides. C'est le comté qui a le plus haut taux de villégiateurs au Québec, précise-t-elle. Ceux-ci se sont inscrits en nombre à la révision, puisqu'ils étaient absents au moment du recensement. Et ils ont voté par anticipation parce que la aussi ils étaient retournés travailler dans la métropole le jour du vote, soutient l'ex-syndicaliste et animatrice.

Pour plus de certitude, le PQ a retenu les noms des seuls villégiateurs qui font poster le compte de taxe de leur chalet à leur domicile principal. Le cas du petit village de l'Estérel est particulièrement intéressant : le nombre d'électeurs y est passé de 87 à 214 entre le référendum de 1992 et l'élection du mois dernier. Une augmentation de 145 p. cent.

« On a vu qu'il y avait quelque chose qui clochait en voyant la file de Mercedes et de BMW stationnées devant le bureau de révision », explique Mme Simard. À deux reprises avant le vote, elle avait reproché à ses adversaires d'inciter des villégiateurs à voter illégalement.

Cela s'est fait avec l'assentiment le plus

total du candidat libéral, accuse Mme Simard. Guy Chevrette espère pour sa part que l'affaire se limite au seul Robert Thérien et qu'elle ne fait pas partie d'une stratégie plus large du Parti libéral du Québec. Si tel était le cas, le ministre responsable de la Réforme électorale n'hésiterait pas à mener une enquête en profondeur.

Thérien confiant

Le député Thérien, de son côté, affirme que ce n'est pas la double requête déposée contre lui hier qui va l'empêcher de dormir. « Je ne suis absolument pas inquiet. Nos procureurs vont s'occuper de cela », d'assurer M. Thérien, qui réfute un à un les arguments de sa rivale.

Par exemple, son habilité à voter dans Bertrand ne fait aucun doute, déclare Robert Thérien en précisant qu'il avait déjà voté à Sainte-Adèle en 1989. Et la circulaire de Mme De Leeuw incitant les villégiateurs à voter là où ça compte ? L'avis n'est pas signé par Mme De Leeuw mais son nom est simplement en bas de la feuille à titre de référence, fait valoir le député libéral.

Quant aux centaines de personnes qui auraient voté illégalement, il ne s'en occupe pas. « Ce sont les électeurs qui déterminent ou ils peuvent voter. Je prends pour acquis qu'ils s'inscrivent là où ils ont le droit de le faire », explique M. Thérien.

Le PLQ et sa propre organisation ont respecté la loi d'un bout à l'autre du processus, soutient-il. « Mme Simard n'accepte pas sa défaite. Elle est frustrée, elle fait des procès. C'est à l'image de sa carrière. Moi je suis député. Elle, elle se voyait déjà ministre avant d'être député », conclut Robert Thérien.

Chevrette espère la liste électorale permanente au référendum

MARIO FONTAINE

Le ministre Guy Chevrette croit que le moment est venu de confectionner une liste électorale permanente, et il a bon espoir que cette liste informatisée soit prête pour le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec, prévu pour l'an prochain.

Un consensus assez large s'est déjà dégagé en faveur de l'établissement d'une telle liste. Mais s'il faut se passer de consensus, on s'en passera, a indiqué hier M. Chevrette.

Responsable de la réforme électorale, celui-ci a émis ces commentaires dans la métropole où il participait à l'annonce de la contestation, par des militants péquistes du comté de Bertrand, de l'élection du libéral Robert Thérien.

Les « manoeuvres électorales frauduleuses » qui se sont produites dans cette circonscription des Laurentides démontrent que des correctifs permanents doivent être apportés au processus électoral, a soutenu le ministre péquiste. Une liste électorale permanente ne réglerait pas tous les problèmes, convient M. Chevrette, mais elle permettrait d'éviter des abus comme ceux de Bertrand où, selon le Parti québécois, des centaines de personnes ont voté le 12 septembre sans y avoir droit.

Le directeur général des élections, Pierre F. Côté, proposait lui aussi la confection d'une liste électorale informatisée permanente la semaine dernière. Une telle liste aurait notamment pour conséquence de réduire à 35 jours la durée des campagnes électorales, au lieu d'une cinquantaine dans le moment. Cette liste serait également utilisée pour les élections scolaires et municipales.

Guy Chevrette pense qu'on en viendra en outre un jour à l'établissement d'une carte d'électeur. Mais ce n'est pas pour demain, avertit-il, et on peut très bien avoir une liste permanente, sans carte d'électeur. Le problème de la carte, fait valoir le ministre responsable, c'est son arrimage avec les nombreuses autres pièces d'identité que transportent déjà les citoyens : il faut éviter leur multiplication, dit-il.

Le ministre explique son intention d'agir rapidement par sa crainte que des incidents comme ceux de Bertrand se reproduisent lors du prochain appel au peuple si rien n'est fait d'ici là. Si ça peut se faire dans un comté rural, « imaginez tout ce qui pourrait se faire (d'illégal) à Montréal, où personne ne connaît personne », illustre M. Chevrette.

Le directeur général des élections compte, quant à lui, présenter un projet de réforme à l'Assemblée nationale dans les premiers jours de décembre, dans lequel il préconisera justement l'établissement d'une liste électorale permanente.

D P M GROUPE DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

CROISSANCE ÉQUILIBRÉE

Pour DPM, il s'agit de la meilleure stratégie puisqu'une croissance équilibrée est plus sûre, reposant sur un portefeuille très diversifié. En tant que compagnie indépendante de planification financière la plus dynamique au Canada, DPM analyse chaque fonds de placement d'importance sur le marché pour en vérifier la composition.

C'est pourquoi nous pouvons fortement recommander le Fonds Mondial Équilibré BPI, non seulement à cause de ses excellentes performances en termes de croissance grâce à une diversification globale et dans différentes catégories d'actifs, mais aussi parce qu'il est admissible à 100 % au REER. Le fonds allie un ensemble attrayant d'actions canadiennes et étrangères, des obligations en devises étrangères ainsi que des instruments du marché monétaire à travers le monde.

UNE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE GRACE À UNE ANALYSE MINUTIEUSE : une des nombreuses raisons de compter sur DPM, les professionnels des fonds mutuels et du REER d'aujourd'hui.

Admissible au REER à 100%

Fonds Mondial Équilibré BPI*		
10.8%	16.4%	10.8%
1 an	3 ans	5 ans

Rendements annuels moyens au 30 Sept. 1994.



*Vous trouverez des renseignements importants sur les Fonds Mondiaux Équilibrés BPI dans le prospectus simplifié de la compagnie. Veuillez vous en procurer un exemplaire en communiquant avec DPM. Lisez-le attentivement avant d'investir. Les rendements indiqués sont les rendements totaux composés annuels historiques incluant les variations dans la valeur des parts et de la réinvestigation de toutes les répartitions. Les rendements ne tiennent pas compte des ventes, des frais de rachat ou facultatifs payables, par les porteurs de titres. Les rendements obtenus par le passé ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats futurs. La valeur des parts, le rendement et le retour sur l'investissement fluctuent.



DPM

Groupe de planification financière

FAI-VOUS À DPM POUR UNE ANALYSE DE FOND

(514) 630-7500
(514) 876-2827
Centre-ville

OPINIONS

Le citoyen doit demeurer au coeur de la revitalisation de sa ville

L'administration du RCM a atteint ses objectifs

PHYLLIS LAMBERT

L'auteur est directeur du Centre canadien d'architecture.

À l'approche des élections municipales, les Montréalais doivent se demander ce qui est fondamental à l'avenir de leur ville. Collectivement, en tant que Montréalais, nous sommes en train de façonner Montréal à notre propre image, comme jamais cela ne s'est produit dans l'histoire de notre ville, et à un degré que très peu d'autres villes en Amérique du Nord ont pu atteindre.

Les Montréalais se sont dotés d'instruments précieux de démocratie municipale depuis les huit dernières années, notamment les conseils de districts, les conseils de quartiers et le Bureau de consultation de Montréal.

Ces audiences publiques et ces consultations enrichissent la ville. Elles permettent d'élargir le débat, et multiplient les solutions possibles en conjuguant l'expérience et les connaissances qu'ont les citoyens des problèmes à résoudre. Elles mettent à contribution des talents dont la communauté serait privée autrement. Il faut raffermir ces acquis et nous devrions nous demander qui sont les hommes et les femmes politiques les mieux en mesure de bâtir l'avenir sur ces assises.

La démocratie municipale

Pensons au Montréal d'avant 1986. Les décisions se prenaient dans le secret, souvent de façon arbitraire. Rares étaient ceux qui avaient leurs entrées à l'hôtel de ville, et on ne comptait pas parmi ceux-là les citoyens des divers quartiers socio-économiques qui sont le fleuron de notre centre-ville. Malgré les protestations de leurs résidents, des quartiers comme la Petite-Bourgogne et Milton-Park ont été presque rasés.

Les immeubles qui formaient le tissu social et physique de la ville, de son histoire et de ses souvenirs ont été démolis presque en cachette, au mépris des lois, de façon désordonnée. Les quelques parcs insuffisants, les quelques espaces publics risquaient d'être amputés, dont notre Mont-Royal et le domaine des Sulpiciens, qui date du XVIIe siècle.

Il n'y avait pas de plan directeur. La planification était de fait confiée aux ingénieurs de la voirie, qui élargissaient des rues, coupaient des arbres, démolissaient des édifices et déplaçaient des gens. La ville était le royaume de l'automobile, pas des humains.

Le maire était un homme de vision : il savait ce qu'il voulait. Pour lui, la consultation se bornait à consulter le peuple tous les quatre ans, le 6 novembre.

Consulter, pourquoi ?

« La consultation ne fait que créer la controverse, m'a dit un jour le maire Drapeau. Il savait qu'avec la consultation, il était plus difficile d'exécuter des choses rapidement, qu'il était plus difficile pour une seule personne d'imposer sa vision de la ville.



Phyllis Lambert

Aujourd'hui, un débat public sain prévaut pour à peu près toutes les questions d'importance dans l'édification de notre ville. « La sagesse collective de notre communauté nous vient, comme l'écrit Pierre Clavel, de la large participation des citoyens plutôt que des experts municipaux ou des consultants. »

Depuis les quelques dernières années, les citoyens et les fonctionnaires de Montréal ont coopéré à des consultations publiques qui ont fait toute la différence dans le développement économique, social et culturel de la ville.

Ils ont défait un malencontreux projet de gouvernement provincial visant à déplacer l'Hôtel-Dieu du centre de la ville. Ils ont bonifié le design de plusieurs immeubles, de même que le plan de revitalisation du parc Mont-Royal. Le public a aussi participé à l'évaluation du programme intégré de gestion des ordures ménagères.

Le premier plan directeur de Montréal est le résultat d'audiences publiques exhaustives, chaque étape lui donnant plus de profondeur et de légitimité. Grâce aux conseils de districts, les gens ont pu rencontrer leurs conseillers pour discuter avec eux de toute une gamme de problèmes locaux à travers toute la ville.

Ce processus est loin d'être par-

fait. Le public est tenu encore à l'écart de certains éléments et ne peut donc apporter sa contribution. Néanmoins, il s'agit d'un cheminement ordonné et responsable vers l'art de construire une ville, cheminement essentiel mais qui doit être sujet à révision.

Les gens du RCM qui ont canalisé ces forces collectives ont fait l'apprentissage de la politique en luttant contre une administration municipale autocratique. Une fois arrivés au pouvoir, c'est sur la consultation qu'ils ont axé le processus de développement urbain.

Le nouveau Montréal

Une ample consultation a précédé le plan directeur, qui définit le développement à long terme de Montréal. Ce plan traite des détails cruciaux, comme l'importance des entrées sur les artères commerciales (contrairement à la tendance des mails qui se tournent vers l'intérieur et absorbent l'énergie venant de l'extérieur), la sauvegarde du patrimoine et les questions de stratégie de développement à long terme.

Ce plan directeur a permis de renforcer le rôle résidentiel du centre-ville, ajoutant par la même occasion à l'assiette fiscale. Le concept du Nouveau Montréal, issu du plan directeur, sert de modèle pour la création de nouveaux quartiers urbains et a déjà une renommée internationale.

Par l'entremise des organismes para-municipaux créés depuis 1988, le RCM a commencé à appliquer un programme longtemps attendu de revalorisation des espaces publics. Ce programme comprend la restauration de monuments en voie de détérioration et l'aménagement de nouveaux squares publics (le square Berri).

Cette dernière réalisation s'est faite par le biais d'un concours ouvert à tous les artistes de la ville par opposition à l'ancienne méthode d'attribution de contrats (qui nous a donné des espaces inutilisables et défigurés, des parcs comme le square Viger) qui échappait à tout contrôle.

Revitalisation : un mot d'ordre capital

Ce programme comprend aussi une très importante initiative touchant les logements sociaux. Il s'agit de remettre en valeur, tant au plan physique que social, des quartiers d'habitation dégradés peuplés par des gens à revenu modeste. Plutôt que de les déplacer, ce programme a comme objectif de permettre aux résidents de rester dans leur demeure, de leur assurer la propriété collective et de leur permettre d'acquiescer les compétences nécessaires à une prise de décision démocratique et à la gestion de leur propriété.

Ceci a eu un effet multiplicateur : des quartiers ont été bonifiés, le taux de criminalité a diminué. Durant les cinq dernières années, 3 700 résidences ont ainsi été revitalisées dans plusieurs quartiers.

D'importants progrès ont donc été réalisés dans la revitalisation de la ville, et de bonnes assises ont été mises en place pour poursuivre le travail. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer les apparences extérieures, comme certains candidats le proposent. La cité-jardin est un concept du XIXe siècle maintenant dépassé. Il y a une différence profonde entre la cité-jardin et la ville écologique. Ce qu'il faut, c'est continuer à bâtir de l'intérieur, renforcer les structures des quartiers, donner des pouvoirs aux gens et leur assurer une certaine sécurité.

C'est un défi que de continuer à rapatrier des résidents dans le centre-ville, de remplir les zones vides et de réduire en même temps l'utilisation de l'automobile comme moyen de transport vers les banlieues, et par ce fait même, de réduire la pollution. Pour notre avenir collectif, nous devons pouvoir arriver à ces solutions et à d'autres par l'entremise de la consultation publique.

L'administration du RCM a atteint ses objectifs, ceux qu'elle s'était fixés lors de sa première élection. Mais le travail n'est pas terminé et les nouvelles institutions ne sont pas à l'abri d'une administration hostile. Nous devrions, je pense, analyser les élections municipales en tenant compte de ces facteurs, et nous demander qui, parmi les candidats, est prêt à protéger ces réalisations et à bâtir sur ces assises.



Lysiane Gagnon

Fleurs et fanfares...

Mardi, j'arrive au journal. Dans l'ascenseur, une collègue a les yeux rouges. « Géraud est mort! », dit-elle. Instinctivement, je pense à un de nos collègues mais c'est le prénom. Un type en pleine forme, mais on ne sait jamais, la vie, la mort, c'est tellement bête.

« Ben non, voyons », dit-elle, comme s'il n'y avait qu'un seul Géraud au monde. « Godin. »

Trois intersections à l'ouest de l'église Saint-Pierre Claver, le boulevard Saint-Joseph est bloqué par des voitures de police. Au loin, clignotent d'autres voitures de police. C'est bien à l'église Saint-Pierre Claver que je m'en allais, mais je ne m'attendais pas à des barrages policiers. Dans le temps, Godin et la police, ce n'était pas un mélange évident! Quand l'un était dans la rue, l'autre était sur le trottoir, visière baissée.

Je demande à une jeune policière pourquoi toutes les rues sont bloquées. « C'est pour les funérailles de Géraud Godin », dit-elle, et je jurerais que sa voix s'est étranglée.

Dans la rue Gilford, un grand drapeau fleurdelisé est accroché au poteau d'un balcon. En berne.

Cela aura été des funérailles — comment dire — joyeuses. Cette mort n'était pas un choc. Les morts déviances s'abattent moins lourdement sur ceux qui restent, surtout quand le disparu veut être fêté dans le sourire plutôt que dans les larmes.

Godin avait eu, hélas, tout le temps qu'il fallait pour préparer ses funérailles, pour dire à sa femme comment il voulait qu'on le célèbre et qu'on l'enterre. Il voulait être célébré dans la rue, par le plus de monde possible, par le peuple de son comté et par tous ceux qui voulaient venir, et enterrer sous un arbre, dans leur jardin. Son désir fut exaucé.

Fanfare de cirque, orchestre portugais, fleurs mortuaires laissées devant l'église, offerte à tous... Avant de s'engouffrer dans le sous-sol de l'église pour une fête communautaire où d'autres hommages, spontanés ceux-là, lui furent rendus, les gens en prenaient au passage. Denise Boucher la poétesse, radieuse, s'était piqué une belle fleur jaune dans la crinière. Un monsieur en complet-cravate s'en était mise une à la boutonnière. Les enfants faisaient des bouquets.

La « liturgie » dite de consolation avait été à la fois émouvante et irritante pour qui se souvient de l'époque où les curés faisaient de la politique du haut de leur chaire, promulguant que « le ciel est bleu, l'enfer est rouge ». Une cérémonie où la politique pesait plus fort que la religion, ponctuée d'allusions et d'ovations partisans... Discours final, celui du curé de la paroisse avec des appels à la souveraineté encore plus directs que ceux de Jacques Parizeau lui-même! Le ciel était plus bleu que jamais.

Il y eut de beaux moments apolitiques, tout de même: des chants, des poèmes, Pauline évidemment, et sa secrétaire de comté, Yolande Leblanc. « Géraud aimait le monde, c'est pour ça que le monde l'aimait », conclut Yolande Leblanc, dans le témoignage le plus simple et le mieux senti de l'après-midi.

Autre grand moment: la foule compacte, debout, chantant à capella la chanson favorite de Godin, « Le temps des cerises », cette vieille chanson française dont le message révolutionnaire s'abrite derrière un joli thème bucolique.

Dans la foule de quelque deux mille personnes qui sortait de l'église, il y avait des gens qui pleuraient à chaudes larmes et des gens qui souriaient. Pauline Julien, veste de daim, foulard de gitane, ne pleurait pas, ne pleurait plus. Toutes les larmes, sans doute, avaient déjà été versées durant ces dix années où son beau Géraud au sourire moqueur avait été transformé, graduellement mais irréductiblement, en très, très grand malade exposant partout son crâne meurtri, son visage métamorphosé et sa démarche de vieillard.

Jusqu'à la fin, et même contre le bon sens, il s'était accroché à son comté, aussi fort que son comté s'était accroché à lui depuis cette extraordinaire campagne de 1976 où Géraud, ce merveilleux gars qui n'était rien, rien qu'un copain, un bohème, mi-journaliste, mi-poète, enseignant à ses heures, avait battu un premier ministre!

C'est du journaliste que je me souviens le mieux. Mes excuses aux poètes, mais il me semble que Godin était surtout un journaliste: curieux, intuitif, brouillon, grégaire, imprévisible, toujours à l'affût de l'actualité, vivant dans l'instant, « sur le deadline », passant avec une rapidité fulgurante d'une idée à l'autre et d'un registre à l'autre, tour à tour méditatif, cynique et taquin, « généraliste » endurci détestant toute spécialisation, comme si la spécialisation menait à l'enfermement, à l'isolement, à l'esseulement...

C'était aussi dans ce métier qu'il avait appris la tolérance. Les reporters, même engagés comme l'était Godin dans les années 60-70, interviewent toutes sortes de gens et couvrent toutes sortes de situations. Ils apprennent, sur le tas, que les choses ne sont jamais si noires, jamais si blanches et qu'il y a dans chaque être humain un petit quelque chose de bon, ou d'intéressant.

Je me souviens du séduisant recherchiste de Radio-Canada, du jeune patron de Québec Presse, du regard malicieux qui ponctuait ses remarques, les plus anodines comme les plus graves, comme s'il craignait qu'on le prenne trop au sérieux... Or, s'il y a quelqu'un qui ne se prenait pas au sérieux, c'était bien Géraud Godin.

Certains le décrivent comme un poète égaré en politique. Godin, au contraire, adorait la politique, pas seulement la « grande », mais la petite politique. Rusé, finfinnué, il avait quelque chose de l'organisateur duplessiste, il aimait les coups fourrés, les tours de passe-passe.

Je me souviens — un exemple entre mille — du plaisir qu'il prenait à raconter comment le PQ avait pris Claude Ryan au piège, après le coup de force constitutionnel de 1981. Ryan, alors chef du PLQ, s'était solidarisé avec le gouvernement Lévesque, et Godin et d'autres manoeuvraient de telle sorte que Ryan était obligé de retourner chaque jour affronter un caucus de plus en plus divisé. Godin s'en amusait fort, ses yeux pétillaient de malice.

Plus tard, il avait joué des coudes un peu plus brutalement. Durant les jours suivant la mort de Lévesque, il avait publiquement demandé la démission de Pierre-Marc Johnson, trop modéré sur la question de l'indépendance, et pavé la voie au retour de Jacques Parizeau et à la radicalisation du parti. De tels emportements n'étaient pas dans le style de Godin, qui préférait jouer en sourdine et avait été un ministre plutôt porté à la tolérance et aux compromis. Mais il était déjà malade. Qui sait l'effet qu'a pu avoir la mort de Lévesque sur un homme se sachant lui-même condamné?

Croix-Rouge : les exigences aux É.-U. et ici ne sont pas les mêmes

DOUGLAS LINDORES

L'auteur est secrétaire général et chef de la direction de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Il ne serait pas digne d'un organisme comme le nôtre de passer sous silence la façon dont votre journaliste, Mme Claudette Tougas, a interprété dans son édition du 12 septembre dernier la décision de la FDA (Food and Drug Administration) américaine, en laissant le public canadien douter de nos mécanismes de contrôle de la qualité du sang qui est distribué par la Croix-Rouge.

Nous n'avons aucune raison de nous cacher derrière un rideau de fer. Notre transparence et notre juste sens des valeurs témoignent depuis toujours de notre respect envers les citoyens et les citoyens-utilisateurs. À ce titre, est-il besoin de rappeler que c'est par son engagement d'abord communautaire que la Croix-Rouge canadienne a obtenu les lettres de noblesse que nous comptons bien conserver?

Malgré les étapes difficiles que nous avons traversées dans le dossier du sang contaminé, nous avons su prendre les mesures qui s'imposaient pour faire en sorte que personne, je dis bien personne, ne puisse douter de notre intégrité.

Je tiens à vous rappeler également que la ministre fédérale de la Santé, Mme Diane Marleau, a plus d'une fois déclaré que le rapport fourni par un comité d'inspection confirme hors de tout doute que la qualité du sang envoyé aux États-Unis était tout à fait conforme.

Il est déclaré dans l'éditorial de Mme Tougas, et je cite: « Une commission d'enquête se tiendra à partir du 20 septembre sur ce sujet (rôle de la Croix-Rouge dans la cueillette et la distribution du sang). Mais pourquoi faut-il encore un tribunal public pour mettre de l'ordre dans ce sombre dossier? »

Si nous n'avions pas eu à relever des allégations sans fondement et souvent irréfléchies qui ne servent qu'à semer la crainte dans l'esprit du public, il est possible que les correctifs auraient pu être apportés dans un tout autre contexte. Pourtant, ce qui est fait est fait, et c'est par souci de faire toute la lumière sur la question que la commission d'enquête a été formée. Maintenant, il serait bon qu'elle puisse fonctionner sans entraves afin d'informer le public et non de lui inspirer de la méfiance envers notre système.

Je vous rappelle que nous avons l'un des systèmes d'approvisionnement en sang les plus sûrs du monde. Les Canadiens et les Cana-

diennes peuvent compter sur notre système grâce au professionnalisme de notre personnel dévoué et à la loyauté quasi incroyable et à toute épreuve de nos 700 000 donneurs de sang réguliers. Grâce à eux, plus de 27 millions de Canadiens et de Canadiennes ont un approvisionnement sûr et adéquat de produits sanguins, ce qui est loin d'être un danger.

Plutôt que de faire peur aux utilisateurs, il serait plus honnête de votre part de préciser que les intervenants dans le système national d'approvisionnement en sang savent pertinemment que les normes de qualité relèvent du Bureau des produits biologiques et non de la Croix-Rouge elle-même, et qu'en plus, ces normes diffèrent de celles de la FDA.

Il me semble impératif de préciser ici que la plupart des commentaires formulés par l'inspecteur de la FDA portent sur des exigences de réglementation différentes dans les deux pays, et non pas sur la sécurité ou même sur la qualité.

On oublie dans ce dossier que la position adoptée par la FDA, en août dernier, interdisant l'entrée aux États-Unis de tout le plasma aphasé destiné au fractionnement qui n'est pas prélevé en vertu d'une licence de la FDA — est un élément totalement nouveau.

Nous avons pris les mesures nécessaires pour satisfaire à ces nou-

velles exigences; nous déposerons officiellement notre demande de licence dans les semaines à venir.

En plus de s'assurer de sa conformité dans ses échanges avec nos voisins américains, la Croix-Rouge canadienne travaille également, depuis déjà plusieurs mois, à un programme de rationalisation de ses opérations. Nous sommes conscients que des mesures s'imposent à cet égard et c'est pourquoi il devient plus que nécessaire de mettre les éléments en place à cette fin.

Nous avons la ferme intention d'atteindre nos objectifs en veillant à ce que notre réputation ne soit pas ternie par de fausses allégations.

Notre responsabilité est trop importante pour être remise en question et nous comptons bien le rappeler à chaque occasion à ceux et à celles qui attaqueront notre crédibilité.

Réplique

La commission d'enquête sur le sang contaminé n'a hélas fait que confirmer les inquiétudes que nous exprimions au début septembre sur la crédibilité de la Croix-Rouge canadienne en matière de collecte et de distribution du sang. C.T.



VOS SPÉCIALISTES DU PNEU

PLUS DE 70 DÉTAILLANTS À TRAVERS LE QUÉBEC

SERVICE DE PNEUS SALOIS 9970, rue des Récollets, Montréal	CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC. 8997, boul. Pie-IX, Montréal	S.P. RADIAL SERVICE INC. 275, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Laval	LES ALIGNEMENTS DES JARDINS INC. 2220, av. Benny, Montréal
PNEUS FREDETTE & FILS INC. 6661, rue Sherbrooke Est (Coin boul. Langelier) Montréal	PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC. 8910, boul. St-Laurent (Au nord du boul. Métropolitain) Montréal	SERVICE D'AUTO STE-ROSE INC. 171, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose, Laval	D&G AUTOMOBILE LTÉE 1664, boul. des Laurentides Vimont, Laval
CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC. 77, rue St-Pierre, St-Constant	PNEUS RÉGIONAL BOUCHERVILLE INC. 96, boul. Industriel, Boucherville	PNEUS LEMAY INC. 6010, boul. Taschereau, Brossard	PNEUS MERCIER INC. 1073, rue St-Jean-Baptiste, Mercier
PNEUS MACDONALD INC. 197, rue de la Forge, St-Eustache	SERVICE DE PNEUS SARRAZIN INC. 820, boul. des Laurentides, St-Antoine	ST-JÉRÔME BANDAG INC. 430, boul. Lajeunesse O., St-Jérôme	CENTRE DU PNEU VILLEMAIRE 1595, ch. Gascon, Terrebonne
VULCANISATION ROYALE LTÉE 2500, des Cascades Est, St-Hyacinthe	SERVICE DE PNEUS LAVOIE OUTAOUAIS INC. 156, de Varennes, Gatineau	LES PNEUS MARCHAND INC. 364, Beaudry Nord, Joliette	CENTRE DE PNEUS HALLÉ INC. 623, rue Lavoisier, Repentigny

Si la neige vous arrête, chaussez des Yokohama

AUTRES SPÉCIALITÉS:

- FREINS
- AMORTISSEURS
- ALIGNEMENT



S-380
Pneu d'hiver
CARACTÉRISTIQUES

- Pneu unidirectionnel.
- Semelle munie de nombreuses stries.
- Dessin de semelle conçu pour assurer une traction plus mordante et un auto-nettoyage supérieur.
- Composés de caoutchouc révolutionnaire permettant à la semelle de conserver toute sa souplesse, même à des températures extrêmement basses.
- Stabilité et roulement très doux.

S-480
Pneu d'hiver
CARACTÉRISTIQUES

- Pneu nouvelle génération.
- Semelle à rainures et nombreuses stries ondulées procurant une puissance de traction et de freinage sur chaussée enneigée ou glacée.
- Pneu extrêmement stable sur pavé sec ou mouillé.
- Roulement silencieux.



Sécurité... à tout prix!

S-380

S-480



POLITIQUE

Hélicoptères : Collenette attend le rapport du comité de la défense

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral attendra le rapport d'un comité parlementaire sur une révision de la défense avant de prendre une décision sur l'acquisition de nouveaux hélicoptères pour la marine, a annoncé lundi le ministre de la Défense David Collenette.

M. Collenette a déclaré la semaine dernière que le gouvernement ferait un appel d'offres au début de l'année 1995.

« Nous attendons les recommandations du comité de révision de la défense », a-t-il déclaré aux Communes.

Un des premiers gestes du gouvernement libéral après son élection, il y a un an, a été d'annuler un contrat de 4,8 milliards

pour l'achat des hélicoptères EH-101.

M. Collenette a rappelé que cette décision tient toujours.

« Il était trop cher, il était trop dispendieux pour nos besoins », a-t-il souligné en faisant allusion à l'hélicoptère sophistiqué fabriqué par un consortium anglo-italien.

Le pays compte sur une flotte vieillissante d'hélicoptères Sea King et Labrador pour les opérations de sauvetage maritime.

« J'aimerais bien procéder éventuellement au remplacement de ces hélicoptères dès que la révision en matière de défense sera achevée », a précisé le ministre à l'extérieur des Communes. « Je ne veux pas dire que la décision ait été prise, rien n'a encore été soumis au cabinet. »

Santé : Rochon invite les régions à faire pression en vue d'une décentralisation

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Les régions doivent appliquer la pression nécessaire pour qu'une véritable décentralisation dans le secteur de la santé et des services sociaux se fasse et, surtout, réponde aux attentes de la population.

Hier, au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne, le ministre de la Santé et des services sociaux le Dr Jean Rochon a soumis que les problèmes de la qualité des soins et de la répartition des professionnels dans les régions à court de ressources se régleront aussi dans la concertation et la régionalisation.

« Il ne peut y avoir d'interdépendance plus serrée que celle entre les mondes municipal, scolaire et de la santé », a-t-il expliqué.

Le Dr Rochon connaît le système québécois comme le fonds de sa poche. Il a présidé, de 1985 à 1987, la Commission d'enquête sur les services sociaux et de santé au Québec. Il a ensuite travaillé jusqu'en 1993 à l'Organisation mondiale de la santé où il admet avoir appris « en travaillant sur des stratégies de développement économique et social dans des pays comparables au Québec ».

Ce qu'il a surtout retenu c'est que « si on veut vraiment travailler sur les déterminants de la santé, remonter en amont, il faut le faire en étroite collaboration avec les milieux locaux et régionaux. Il y a des choses qu'ils peuvent mieux faire que nous », a-t-il admis sans ambages.

Le nouveau ministre, un homme réservé, pèse ses mots et promet d'agir sans élever le ton, sans coup de poings sur la table. Il s'engage aussi à ne jamais édifier de mesures comme celle de l'administration libérale précédente, qui souhaitait imposer un ticket modérateur de vingt

dollars sur les traitements de chimiothérapie.

« Il ne faudra jamais laisser passer dans la machine une chose du genre », a-t-il affirmé.

Lorsqu'on lui rappelle qu'il risque de se buter aux mêmes difficultés que ses prédécesseurs, le ministre répond que la concertation, c'est la solution.

Le Dr Rochon croit possible d'avancer pas à pas sans braquer la gigantesque machine centralisatrice de 15 milliards qu'est devenu, au fil des ans, le ministère de la Santé et des services sociaux que tout le monde veut dégraisser.

« Il faut faire en sorte que lorsqu'on atteint un consensus, sur un petit bout de chemin, on bouge », a-t-il affirmé. « Il faut bien définir où on veut aller sans que tout le monde se commette sur tout. »

Selon lui, ce qui fait bloquer « c'est lorsqu'on veut tout faire d'un seul coup ». Le ministre souhaite qu'on bouge « même si tout n'a pas été ficelé ».

« Parce que, dit-il, ça finit que le train devient tellement lourd qu'il ne sort même pas de la gare. »

Le ministre surprend lorsqu'il affirme être en mesure de « faire bouger les choses en respectant l'autorité professionnelle et technique des différents secteurs », en faisant appel à l'intérêt personnel des gens visés.

« Il faut les mettre dans le coup, dit-il, leur montrer où est leur intérêt ». Du superpuissant lobby médical, de la Corporation, des fédérations, le Dr Rochon admet qu'il est fort, qu'il défend bien ses intérêts.

Il pense cependant que la pression du milieu, inévitablement, forcera les médecins à suivre. « Autant ils représentent un groupe social fort, a confié le Dr Rochon, autant ils doivent compter sur l'appui de la population. Si la pression est là, ils vont embarquer. »

Chrétien écrit à tous ses homologues

Presse Canadienne
OTTAWA

Dans le but d'assurer le succès de l'événement, le premier ministre Jean Chrétien a écrit en mains propres à chacun de ses homologues provinciaux pour les inviter à participer au Forum national sur la santé.

La ministre fédérale de la Santé, Mme Diane Marleau, a de son côté fait de même en invitant tous ses homologues provinciaux à assister au forum, un événement réalisé au coût de 12 millions et qui fait suite à une promesse des libéraux lors de la dernière campagne électorale.

Les invitations ont été postées il y a deux semaines et on ne sait toujours pas combien de ministres et de premiers ministres — s'il y a lieu — y donneront suite.

« Nous attendons encore les réponses », a dit hier un porte-parole du ministère de la Santé.

Quelques coups de sonde à gauche et à droite semblent cependant indiquer qu'on ne se bousculera pas aux portes du forum.

Au Québec, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a laissé savoir que la décision du gouvernement Parizeau dans ce dossier était prise, mais qu'elle serait rendue publique en temps et lieu.

Par contre on sait déjà que le gouvernement de Daniel Johnson s'était prononcé sur la question, dénonçant l'attitude d'Ottawa jugée centralisatrice en ne confiant aucun rôle stratégique aux provinces.

D'autres provinces, en plus du Québec, considèrent que le gouvernement Chrétien — qui dit vouloir revoir le régime d'assurance-santé — cherche en fait à s'immiscer dans une juridiction provinciale.

Vous voulez impressionner le beau-frère ?



17 995\$*

Oldsmobile
Achieva S 1995
4 portes

Oldsmobile
Achieva S 1995
2 portes

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur, lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse, volant inclinable
- et beaucoup plus!

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur, lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse, volant inclinable
- Aileron arrière
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !



Garantie Total Assistance Routière

*Offres réservées aux particuliers et s'appliquent aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Provisions incluses. Transport (500 \$) et taxes en sus. **Selon la première disponibilité. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Oldsmobile 1995. Durée: 3 ans ou 80 000 km, selon la première arrivée. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.

POLITIQUE

Il y a 65 ans, Cairine Wilson devenait la première femme sénateur

ANDRÉ DUCHESNE
collaboration spéciale

■ Le premier ministre Jean Chrétien nommait récemment trois femmes — Mmes Lise Bacon, Sharon Carstairs et Landon Pearson — au Sénat canadien. Ces nominations rappellent que l'accession des femmes à la Chambre haute date d'il y a à peine 65 ans alors que cinq Canadiennes de l'Ouest réussissaient à faire reconnaître que la femme était, au sens de l'Acte d'Amérique du Nord britannique, une... personne!

Cette décision, rendue le 18 octobre 1929 par le Conseil privé de Londres, devait conduire à la désignation, par le premier ministre W.-L. Mackenzie King, de la première femme au Sénat, Cairine Wilson, en février 1930.

Le tribunal britannique ayant le dernier mot en matière constitutionnelle, le Conseil privé renversait une décision de la Cour suprême du Canada qui avait conclu que le mot « personne » dans l'Acte d'Amérique du Nord britannique excluait les femmes. Le gouvernement canadien ne s'était pas opposé à ce que cette cause soit portée en appel.

Dans son jugement le Conseil statuait que l'AANB ne contenait pas de périphrase définissant que le mot « personne » ne servait qu'à désigner les hommes.

« L'exclusion des femmes de tout emploi public avait lieu dans des temps plus barbares que de nos jours (et) est probablement due au fait que les assemblées délibérantes des pre-



Mme Cairine Wilson est devenue la première femme sénateur, en 1930. Cette photo a été prise en 1955

miers peuples étaient tenues par des hommes armés et que les femmes ne portaient pas d'armes. L'avis des femmes n'était pas méprisé mais la perspective d'une attaque rendait nécessaire un tel procédé », lit-on.

La nouvelle fait la manchette des médias et entre autres la une de *La Presse* qui ne commente pas la décision en page éditoriale. Par contre le même jour, sous le titre « La guerre des sexes », on trouve un article d'opinion qui, reprenant les propos d'un

évêque britannique, estime que les femmes ne doivent « rien négliger pour maintenir la dignité du mariage et empêcher que les luttes actuelles autour des revendications féminines ne dégénèrent pas en une guerre des sexes ».

L'auteur poursuit en disant : « Nombreux sont les hommes qui, ayant à choisir, préféreront l'ancien type féminin à celui que l'époque moderne a créé » et chercheront une épouse qui « dépende » de lui, « trouve refu-

ge et protection » près de son mari et « secondera » ses efforts.

Au journal *Le Devoir*, un certain Nemo ironise sur le fait que cette décision met dans de « beaux draps » Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec, qui est contre le suffrage féminin mais pour les appels au Conseil privé. Faisant un parallèle entre cette décision et les luttes féministes américaines, l'auteur croit qu'une fois qu'elles auront fait des gains relativement à leurs droits, les femmes désireront « cesser de gouverner la chose publique » et retourneront au foyer. « Peut-être seront-ce les hommes qui à leur tour, dégoûtés du pouvoir politique, s'opposeront à ce trajet à rebours », lance-t-il en soutenant qu'un retour au foyer normal détruirait le confort, le luxe et la jouissance découlant de « l'apport hebdomadaire de la paye féminine ».

Cairine Wilson
Les cinq femmes qui ont porté leur cause devant le Conseil privé venaient de l'Alberta où elles occupaient d'importantes fonctions publiques. Ce sont Mmes O.C. Edwards du National Council of Women, Irene Parlyby, ministre sans portefeuille, Nellie McLung, écrivaine et conférencière, Louise McKinney, première femme élue à la magistrature albertaine et Emily Murphy, magistrat à la police d'Edmonton.

On s'attendait à ce que Mackenzie King nomme au Sénat une de ces cinq pionnières. Son

choix se porta plutôt vers Cairine Reay Mackay-Wilson, 45 ans, fille de l'ex-sénateur montrealais Robert Mackay et épouse de l'ancien député Norman F. Wilson. Au moment de cette nomination, un seul siège de sénateur était inoccupé dans l'ouest canadien et le premier ministre l'avait promis à un certain Robert Forke.

En annonçant la nomination de Mme Wilson, native de Montréal et résidant en Ontario, les journaux insistent autant sur sa fréquentation du milieu politique que sur le fait qu'elle est mère de huit enfants et qu'elle parle français.

À la une de *La Presse* du 17 octobre, on publie une photographie de Mme Wilson. Le quotidien de la rue Saint-Jacques souligne que « toujours, elle a pris une part active dans la vie sociale et publique » et donne un aperçu de ses engagements au sein de la Société canadienne de la Ligue des nations et de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada.

On se doute que l'arrivée d'une femme dans cet auguste cénacle jusque-là uniquement occupé par des hommes, ne suscita pas toujours des élans d'enthousiasme.

« Les premières femmes nommées au Sénat ont eu de la difficulté à prendre leur place. Mais elles l'ont prise tant et si bien que certaines en sont devenues présidentes », mentionne Mme Solange Chaput-Rolland, ex-sénateur conservatrice et co-auteur du livre *Chère Sénateur*. Dans sa première allocution,

prononcée le 25 février, Cairine Wilson s'empresse de saluer « ces femmes de volonté (...) qui ont vaillamment porté notre cause jusqu'au Conseil privé de Sa Majesté ». Puis, réaffirmant s'être toujours intéressée de près à la chose publique tout en remplissant ses « devoirs domestiques » elle lance à l'adresse de ses collègues mâles : « Je veux, dès maintenant, dissiper cette appréhension que la femme ne saurait s'occuper des intérêts de l'État sans désertir son foyer et négliger les devoirs que lui impose la maternité. Parfois, je me surprends à sourire quand j'entends cet argument sur les lèvres de certains pères de famille qui se désintéressent complètement de l'éducation de leurs fils. Ce devoir sacré qui leur incombe devient alors la charge exclusive de la mère. »

La nomination de Mme Wilson devait ouvrir la voie à celle d'autres femmes au Sénat. Parmi elles, Marianna Beauchamp-Jodoin fut la première francophone à y accéder, en 1953 alors qu'elle avait 72 ans.

« C'était une amie intime de ma mère. Elle avait un courage extraordinaire. Elle a dû travailler très dur, surtout qu'elle était canadienne-française », rappelle Mme Chaput-Rolland.

Cette dernière, qui décrit le Sénat comme « un club d'hommes dans lequel les femmes sont acceptées difficilement », se réjouit de la nomination de femmes à des postes importants au sein du cabinet Parizeau parce qu'elles auront beaucoup d'influence.

Études sur la souveraineté : le SPGQ s'élève contre le recours au secteur privé

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Au lieu d'embaucher des firmes privées d'experts pour étudier les chevauchements entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, le ministre Richard Le Hir devrait se servir des ressources déjà en place au gouvernement du Québec.

Telle a été la réaction hier du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) à la suite des propos tenus par le nouveau ministre de la Restructuration, Richard Le Hir.

Dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Le Hir avait déclaré la semaine dernière que les études sur le coût des chevauchements Québec-Ottawa allaient être menées par des cabinets de conseillers privés.

« Ce discours nous rappelle étrangement celui de l'ancien gouvernement », a réagi hier le président du Syndicat des professionnels, Robert Caron.

Selon M. Caron, le gouvernement pourrait réaliser d'appréciables économies s'il confiait ces études à des professionnels du gouvernement plutôt que d'embaucher une centaine de contractuels de l'extérieur à cette fin.

« Nous avons des membres qualifiés dans toutes les disciplines et qui, en outre, vivent quotidiennement les chevauchements Québec-Ottawa et les problèmes qu'ils causent », a dit M. Caron.

Le président du Syndicat des professionnels a également relevé la question de l'impartialité, invoquée par M. Le Hir pour recourir à des firmes privées.

« La sécurité d'emploi, garantie par la Loi de la fonction publique pour les professionnels, a précisément pour but d'assurer l'impartialité du travail des fonctionnaires », a commenté M. Caron.

« L'autre façon de gouverner doit devenir une autre façon d'administrer en utilisant les ressources en place plutôt qu'en recourant à la sous-traitance », a conclu le président du Syndicat des professionnels.

Le Parti québécois veut procéder à l'analyse exacte du coût des dédoublements des services offerts par les gouvernements fédéral et provincial.

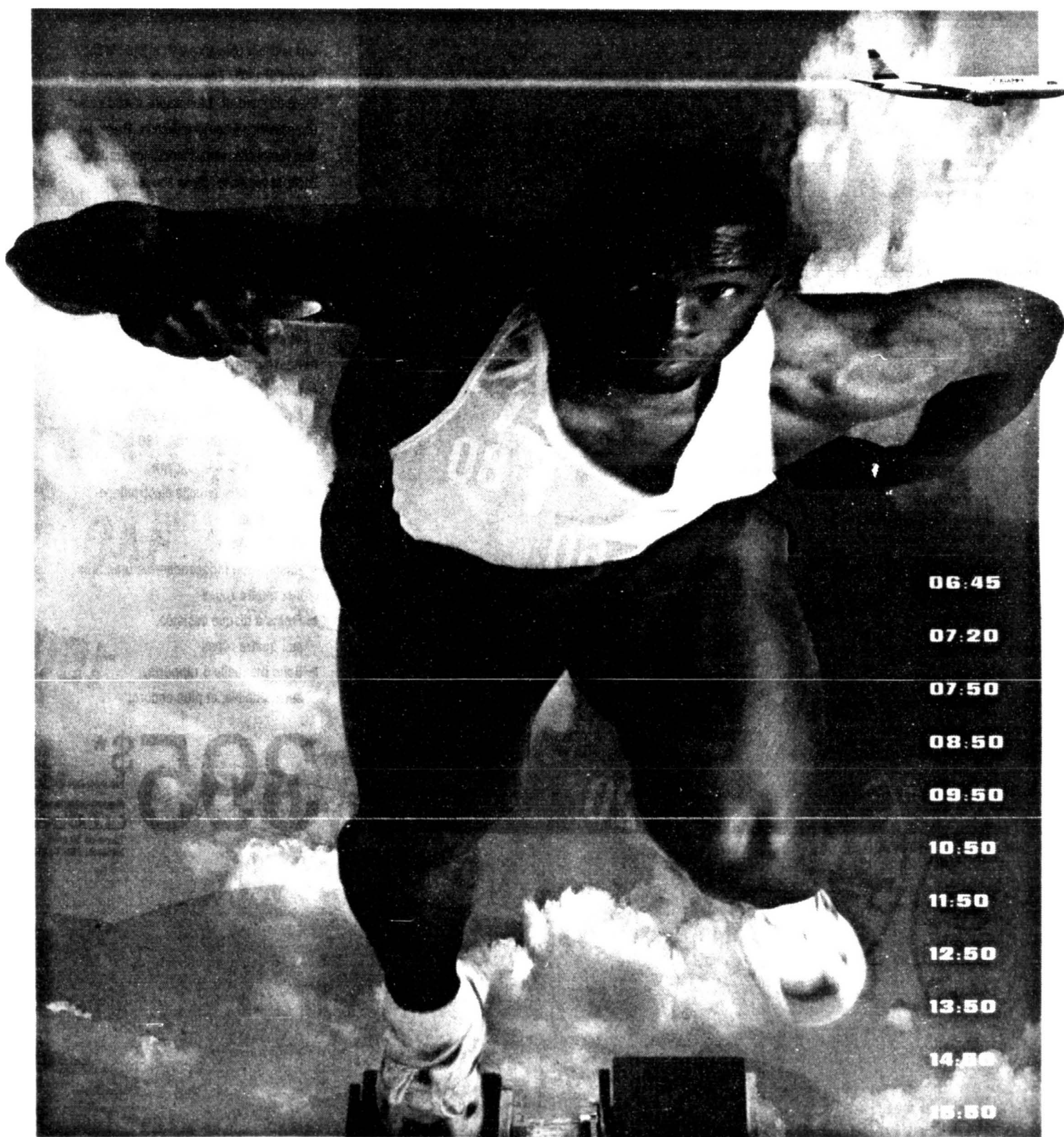
Selon le ministre Le Hir, ces chevauchements dépasseront les trois milliards de dollars, un chiffre avancé par Jacques Parizeau en campagne électorale.

M. Le Hir a tenu à préciser cependant, hier, que ce sont surtout des fonctionnaires qui vont procéder aux études sur le coût des chevauchements.

Des consultants ne seront embauchés que pour les « domaines actuellement administrés par le gouvernement fédéral et pour lesquels le gouvernement du Québec ne possède que peu ou pas d'expertise ».

M. Le Hir a aussi rappelé qu'un groupe de fonctionnaires a récemment été créé pour analyser les études sur les chevauchements réalisés dans le passé. Ces études seront rendues publiques sous peu.

PRÊT ? PARTEZ !



Brung Surin, champion du monde en salle, 60m

- 06:45
- 07:20
- 07:50
- 08:50
- 09:50
- 10:50
- 11:50
- 12:50
- 13:50
- 14:50
- 15:50

- 16:50
- 17:50
- 18:50
- 19:50
- 22:05

16 départs par jour vers Toronto

Bye!

Canadian

LA VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN

Canadian est une marque déposée des Lignes aériennes Canadian International Inc.

Les confidences du prince Charles secouent la famille royale

Reuter
LONDRES

■ En laissant publier une biographie « autorisée » sulfureuse pour sa famille, le prince Charles a-t-il « conspiré pour écrire la plus longue déclaration d'abdication de l'histoire », comme l'écrivait dimanche le quotidien populaire *The People* ?

En tout cas, les confidences du prince héritier à un journaliste respecté de la BBC, Jonathan Dimbleby, qui en a fait profiter le *Sunday Times*, ont secoué l'institution monarchique comme jamais auparavant depuis l'abdication d'Edouard VIII, en 1936.

En visite en Russie, Elisabeth II a fait démentir que, comme l'affirment les journaux, elle serait extrêmement courroucée que son fils aîné ait ainsi accusé sur la place publique son père le prince Philip de l'avoir quasiment poussé au mariage avec Lady Diana, qu'il dit n'avoir jamais aimée.

Très populaire parmi les Britanniques, qui ont dans leur majorité pris partie pour elle dans la guerre psychologique qui l'oppose à Charles par tabloids et biographies interposés, « Lady Di » passe elle-même pour avoir été consternée de voir ainsi ses déboires conjugaux étalés au grand jour par celui dont elle est séparée mais pas divorcée.

Le prince Philip riposte

Le prince Philip, 73 ans, mis en cause dans l'ouvrage de Dimbleby pour sa froideur distante vis-à-vis de son fils aîné, a fait part de son côté de sa réprobation par une déclaration glaciale reproduite hier par le *Daily Telegraph*.

« Je n'ai jamais discuté de questions privées et je ne crois pas non plus que la reine l'ait fait. Très peu de membres de la famille royale l'ont fait », a-t-il souligné en insistant sur la longévité d'une dynastie millénaire dont il prédit au passage qu'elle survivra à la querelle entre son fils aîné et Diana.

« Il y a peut-être bien des choses que nous n'avons pas bien faites, mais il y n'y a jamais eu de scandales de corruption. Quoi qu'on ait fait, nous avons tout fait pour le bénéfice du pays et non le nôtre », a-t-il affirmé.

« Si cela a duré si longtemps, ça ne peut pas être si mauvais que cela », ajoute le prince d'Edimbourg, un ancien officier de marine qui reste depuis quarante ans l'ombre de son épouse, mais

dont les sujets connaissent de longue date la réputation d'homme intraitable et manichéen.

Dans *Le prince de Galles, une biographie*, que l'entourage du prince Charles a présenté comme « un récit autorisé », le mari de la reine Elisabeth est accusé d'avoir mis en demeure son fils d'épouser Diana Spencer en 1981, ou bien de cesser de la voir.

Interrogé sur les conséquences négatives que pourraient avoir ces révélations, un porte-parole du prince a fait valoir que les maisons de Charles et d'Elisabeth « sont convaincues qu'un soupçon de sain débat constitue une force, pas une faiblesse ». Il aurait été « surprenant que le prince et ses parents aient été d'accord sur tout depuis 46 ans », a-t-il ajouté en forme de litote.

Dès la lune de miel entre Charles et Diana sur le yacht royal *Britannia*, que la presse mondiale a présentée comme un conte de fée, le couple a commencé à battre de l'aile — l'humeur changeante de Diana y étant pour beaucoup, selon le biographe de Charles.

En 1986, cinq ans après son union, le prince écrivait à un ami qu'il se sentait comme « enfermé dans une cage » et évoquait « la terrible incompatibilité » entre lui et sa femme, ajoutant : « Je ne vois aucune lumière au bout de cet affreux tunnel. »

Beaucoup d'« experts » des affaires de la monarchie estiment que Charles a cherché à rétablir certaines vérités après la publication en 1992 de *Diana, sa véritable histoire*, une biographie favorable à son épouse écrite par Andrew Morton.

Mais, selon un sondage publié par le *Sunday Express*, 51 pour cent des Britanniques désapprouvent « l'étalage » de ses affaires privées par le prince Charles et près d'un tiers pensent qu'il fait du mal à ses parents en révélant certains épisodes d'une enfance durant laquelle il se plaint d'avoir été mal aimé.

Max Hastings, rédacteur en chef du très respectable *Daily Telegraph*, s'est déclaré indigné de cet étalage sur les ondes de la BBC : « La monarchie doit toujours avoir quelque chose de digne et de beau, me semble-t-il, et je ne suis pas convaincu que la dignité soit servie par un règlement de comptes public de cette ampleur avec sa propre femme. »



La princesse de Galles en tenue sportive arrive à son club de conditionnement physique à Londres.

PHOTO Reuter

LA TOUTE

NOUVELLE EAGLE

TALON 1995

Une nouvelle puissance a vu le jour : la Eagle Talon ESi 1995. Elle est rapide... très rapide. Elle a du mordant. La conduire, c'est découvrir une sensation jusqu'ici inconnue. Passez en faire l'essai chez votre concessionnaire Jeep et Eagle, et laissez-la exercer son pouvoir!

L'EXERCICE DU POUVOIR

- Coussins de sécurité, côtés conducteur et passager
- Poutres latérales de portes
- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, à double arbre à cames en tête
- 140 ch @ 6 000 tr/mn, 130 lb-pi de couple @ 4 800 tr/mn
- Injection séquentielle électronique multipoint
- Traction avant
- Suspension indépendante à bras tirés aux quatre roues
- Freins à disque assistés, aux quatre roues
- Boîte manuelle 5 rapports, surmultipliée, et plus encore!

395\$* par mois (location).

CLÉ D'OR
Terme de 30 mois
Versement initial de 2 625 \$

Eagle Talon ESi 1995, ensemble 21A

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

Le concessionnaire Jeep et Eagle de votre région.
Quelqu'un de fiable.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois avec versement initial de 2 625 \$ ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltd. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

Jeep
Eagle
Une division de
Chrysler Canada

Il y a 100 ans éclatait l'affaire Dreyfus

Associated Press
PARIS

■ Il y a eu cent ans ces jours-ci, le 15 octobre 1894, Alfred Dreyfus, capitaine exemplaire de l'armée française, était arrêté pour crime de haute trahison. L'une des plus célèbres erreurs judiciaires de l'histoire allait avoir un incroyable retentissement dans une France partagée entre le sentiment d'innocence et celui de culpabilité du capitaine Dreyfus.

Lorsque ce 15 octobre Dreyfus est convoqué par sa hiérarchie, ce capitaine de 35 ans, né d'une famille juive alsacienne, et membre de l'État-major de l'armée au ministère de la Guerre, ignore tout à fait l'engrenage dans lequel il va sombrer. Un « bordereau » a été retrouvé dans une poubelle de l'ambassade d'Allemagne à Paris, qui accuse réception par l'attaché militaire allemand, le Major Schwartzkoppen, de documents confidentiels sur l'armement français. L'écriture du bordereau ressemblerait à celle du capitaine Alfred Dreyfus...

Alfred Dreyfus est arrêté pour « crime de haute trahison », et incarcéré à la prison du Cherche-Midi, dans le sixième arrondissement. Il est traduit devant le Conseil de Guerre et son procès s'ouvre le 19 décembre 1894. Trois jours plus tard, il est reconnu par les sept juges militaires coupable d'avoir « livré à une puissance étrangère ou à ses agents un certain nombre de documents secrets ou confidentiels intéressant la défense nationale ». Il est condamné à la déportation à vie dans un bagne et à la dégradation militaire. Le 5 janvier 1895, il est publiquement dégradé dans la cour de l'École militaire de Paris, avant sa déportation vers le bagne de la Guyanne. Il est jeté, le 21 mars, dans les cachots de l'île du Diable, au large de Cayenne.

Deux ans plus tard, le nouveau chef des services de renseignements français établit la culpabilité de l'officier Esterhazy dans l'affaire du bordereau. Mais traduit à son tour en Conseil de Guerre, Esterhazy est acquitté en janvier 1898.

Dans une tribune retentissante de *l'Aurore*, le 13 janvier 1897, Emile Zola publie une lettre ouverte au président de la République, dans laquelle il prend fait et cause pour Dreyfus. Son célèbre « J'accuse » lui vaut un an de prison et 3000 francs d'amende...

À la fin de l'année 1898, Esterhazy reconnaît avoir fabriqué un faux document pour accuser Dreyfus, avant de se suicider en prison. Les proches du capitaine Dreyfus réclament la révision du procès, et le Garde des Sceaux lui-même dépose cette requête. Le jugement du 28 décembre 1894 est annulé, et Dreyfus est renvoyé devant le Conseil de Guerre de Rennes. Pourtant, le 9 septembre, il est à nouveau condamné mais cette fois avec des circonstances atténuantes.

Une nouvelle révision, à la demande du capitaine lui-même en mars 1899, aboutira en juillet à sa réhabilitation, dans son grade et son rang, cinq ans après son arrestation. Alfred Dreyfus se verra même décerner la Légion d'Honneur, dans la cour de l'École militaire qui fut le théâtre de son humiliation. Pour beaucoup, « l'affaire Dreyfus » restera une véritable affaire d'antisémitisme.



La Sentra Coupé DLX

À partir de

10 990 \$*

La Sentra Coupé DLX t'offre la paix. La paix de ses 110 chevaux, de sa servodirection et de ses freins à disque à l'avant. Élu « Meilleure voiture économique de l'année » en 1994**, cette fine fleur des petites voitures peut être cueillie pour à peine 10 990 \$.

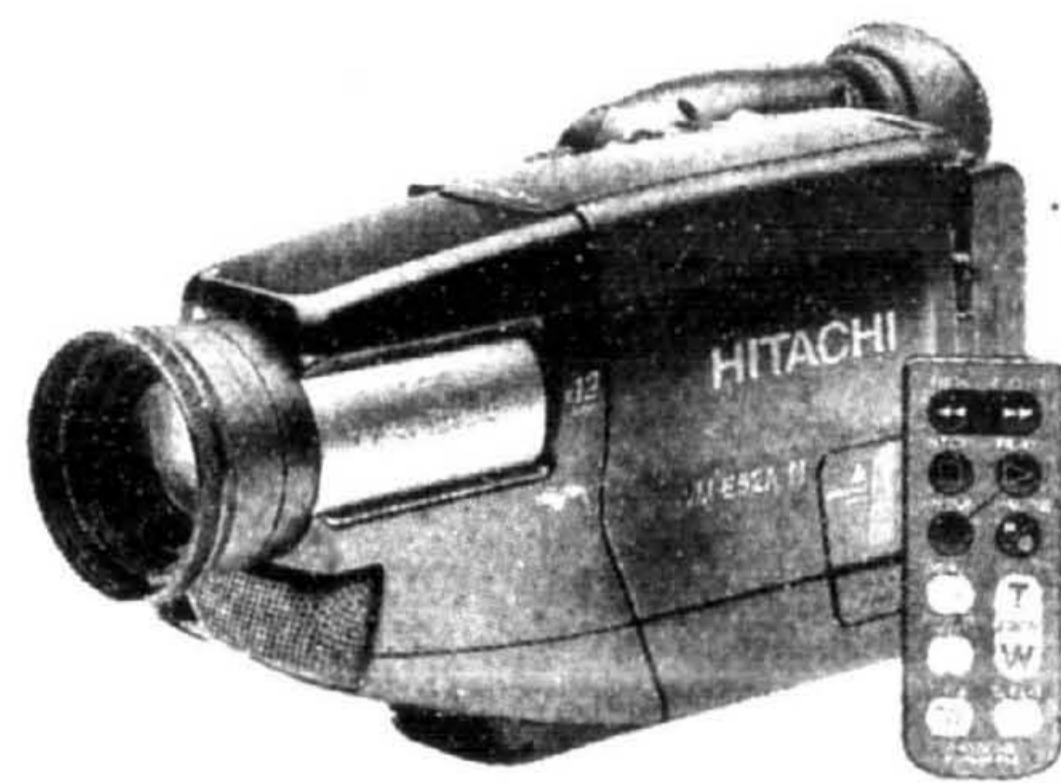
Adieu société de consommation : grâce à une performance de 5,7 litres/100 km* (50 milles au gallon),

elle te garantit un long, long, long voyage. Jusqu'à Woodstock, si tu veux.

Mais le plus hallucinant, c'est l'Engagement Satisfaction Nissan, la garantie de 6 ans ou 100 000 km qui fait flipper toute l'industrie. Passe donc voir cette amour de voiture chez ton très yogique concessionnaire Nissan. Il a du bon stock pour toi.

Votre ^{très} sympathique
concessionnaire **NISSAN**

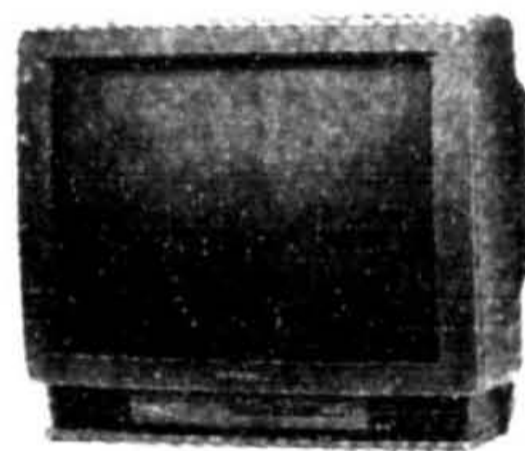
Hitachi et la Baie vous offrent le meilleur...



VM-E52 Caméscope «EasyCam» 8mm
Zoom de puissance 12x. Lentille grand angle intégré. Processeur numérique de signaux. Générateur d'écriture. Mise au point automatique par I.A. Télécommande.

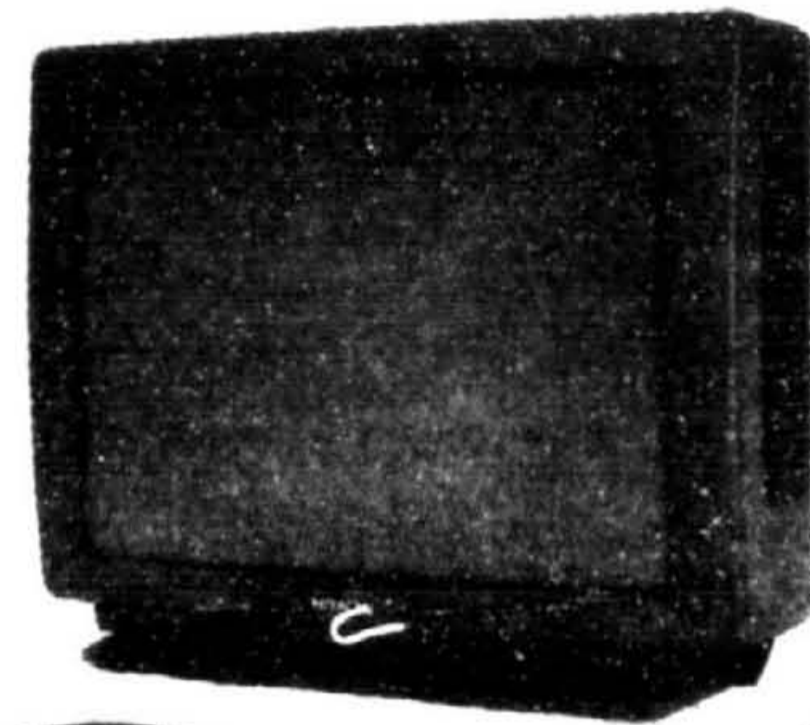
NOTRE PRIX **899\$** *MALLETTE EN PRIME* VALEUR DE 49\$

Pour immortaliser toutes ses prouesses.



20 SA2BC Téléviseur 20 po Ultra NOIR
Stéréophonie «MTS» et ambiophonie. Guide facile d'affichage à l'écran. Blocage des canaux. Entrées audio/vidéo.

NOTRE PRIX **499\$**



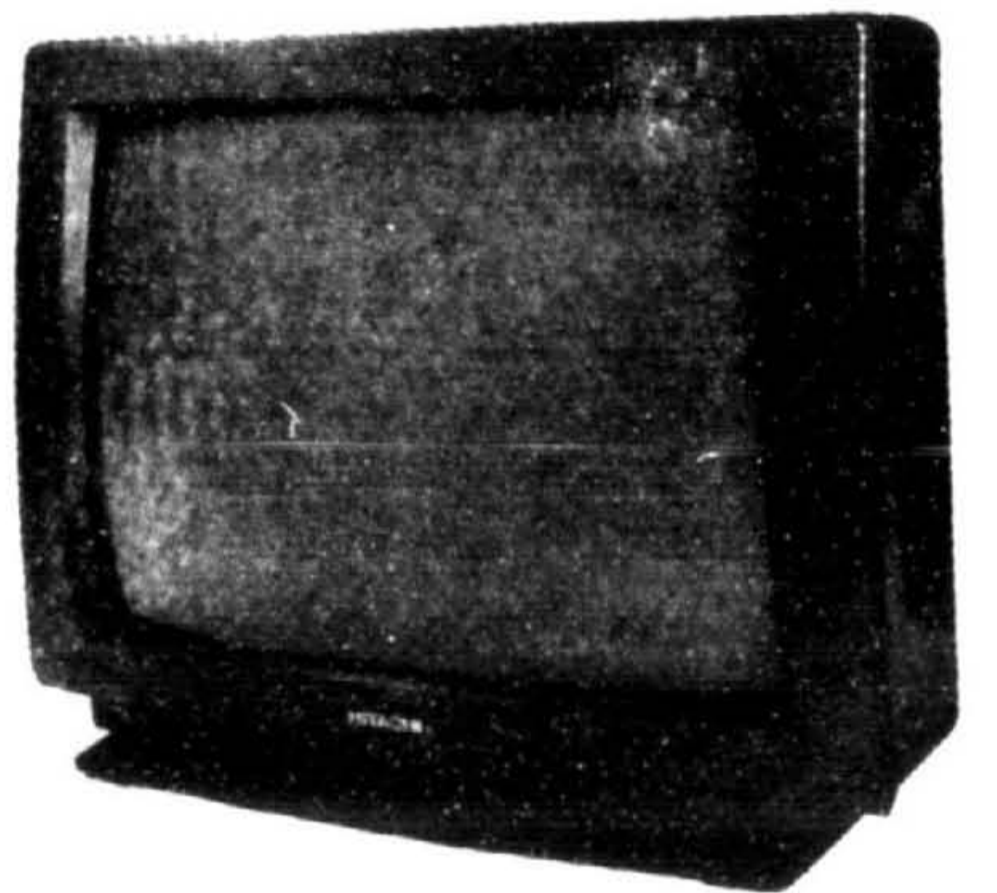
26 AX10 Téléviseur 26 po stéréo à haute définition
Définition horizontale de 600 lignes. Stéréophonie «MTS» avec réducteur de bruit «dbx» et ambiophonie. Entrées audio/vidéo. Assemblé au Canada.

NOTRE PRIX **699\$**

Économisez 70\$

27 AX40BC Téléviseur 27 po Ultra NOIR
Tube teinté foncé à contraste élevé. Définition horizontale de 600 lignes. Image en médaillon avec arrêt rapide sur l'image. Stéréophonie «MTS» et ambiophonie. Circuit de définition précise. Télécommande illuminée multicolor.

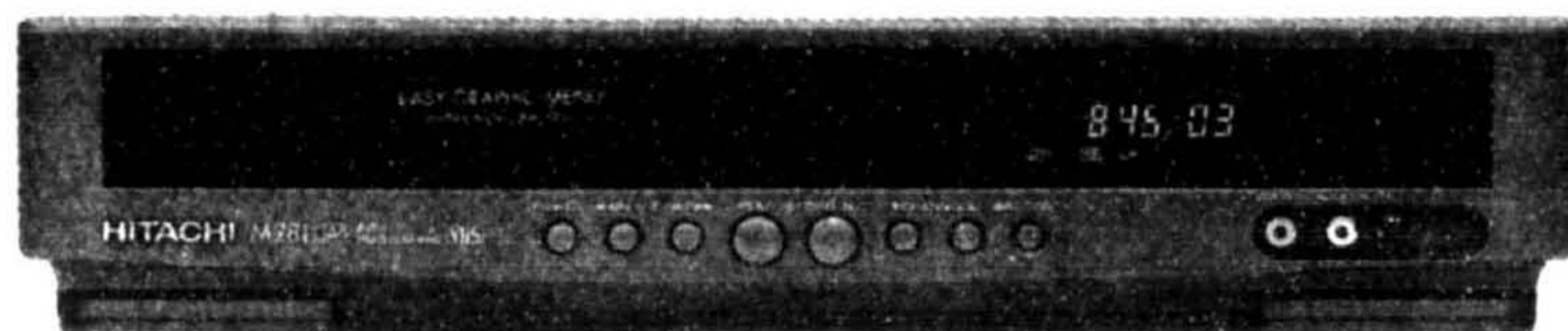
SOLDE **829\$** *AVEC MEUBLE EN PRIME* VALEUR DE 129\$
Notre prix ord. 899\$



Pour être de la partie.



VT-M281 Magnétoscope à quatre têtes
Quatre têtes à double azimut. Autonettoyage des têtes.



NOTRE PRIX **349\$**

Menu d'aide facile avec icônes à l'écran. Prises frontales d'entrée audio/vidéo. Télécommande «Vidéo Brain».

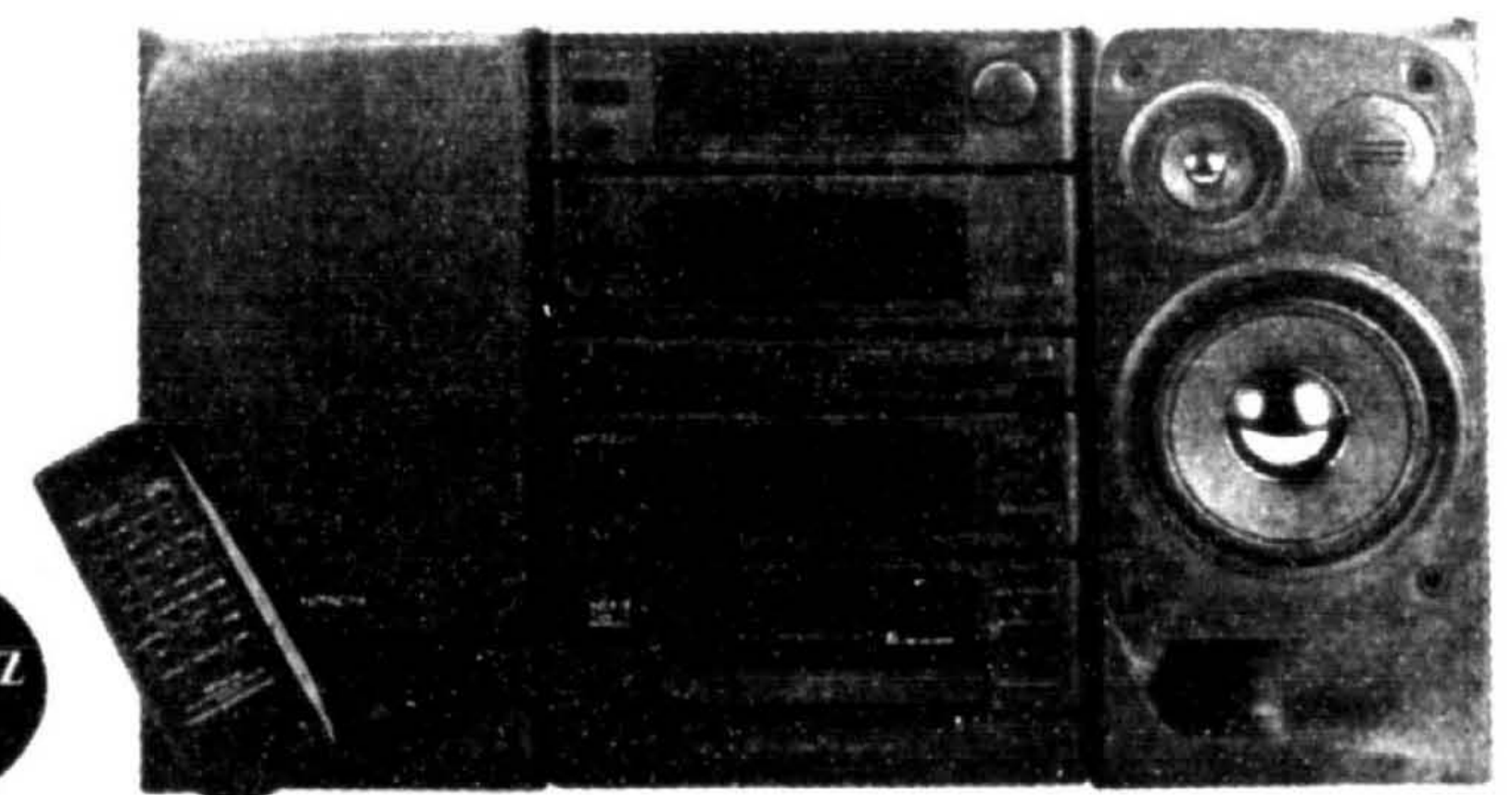
Pour être captivé, encore et encore.



AX-C12 Mini-chaine haute-fidélité
Changeur de 6 disques compacts plus un tiroir d'un seul disque. 20 watts par canal. Correcteur graphique à 5 réglages. Circuit dynamique des graves. Ambiophonie superétendue. Enceintes antirésonnantes curvilignes à 2 voies.

SOLDE **599\$**
NOTRE PRIX ORD. 699\$

Économisez 100\$



Pour être emporté par la musique.

NE MANQUEZ PAS LA GRANDE OUVERTURE DE LA BOUTIQUE HITACHI AU MAGASIN LA BAIE DU CENTRE-VILLE.

HITACHI
Performance exceptionnelle

CETTE OFFRE PREND FIN LE 25 OCTOBRE 1994.

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX